



Brains, le 7 février 2026

Objet : communiqué à l'attention de tous les éleveurs de poneys Shetland

MODIFICATIONS DANS LA MISE EN PLACE DU NOUVEAU PROGRAMME DE SÉLECTION

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons déjà présenté au cours de l'année 2025 les faits suivants :

- **L'exclusion par l'Allemagne de certains poneys auparavant Shetland** (pour cause d'ancêtres autres que Shetland dans les origines) dont certains ont été importés et/ou ont eu des produits en France ;
- La volonté de l'AFPS, en tant qu'organisme de sélection (OS), d'accorder la priorité au standard de la race Shetland, à travers un **système d'évaluation des reproducteurs plus adapté**, tant pour les éleveurs que pour les juges.

Le premier point nous a fait réfléchir à une **nouvelle gestion du livre généalogique (anciennement dénommé stud-book)** en créant deux sections au sein de ce livre :

- **livre A** pour les poneys Shetland sans anomalie démontrée dans le pedigree ;
- **livre B** pour ceux présentant des irrégularités de pedigree.

Le second dossier nous a amenés à élaborer un **nouveau programme de sélection**, en tenant compte des deux sections A et B, pour intégrer notamment des évaluations (approbations pour les mâles, qualifications pour les femelles) et le recours au contrôle de filiation pour les étalons.

Ce programme a été transmis pour validation au ministère de l'Agriculture, qui devait répondre avant 90 jours en cas de refus, sinon l'accord était automatique. Le bureau du Cheval en charge de l'étude de notre document a attendu... 89 jours pour nous donner leur réponse.

Leur avis est **défavorable en ce qui concerne l'organisation du livre généalogique proposée**, qu'il considère contraire au RZUE (Règlement zootechnique de l'Union européenne) ainsi qu'aux règles du berceau de race. En résumé, le ministère impose d'exclure les poneys aux origines irrégulières du livre généalogique Shetland.



Plus précisément, il invalide uniquement la division du livre généalogique en deux sections, dont la gestion différenciée au sein d'un même programme de sélection n'est pas autorisée par le RZUE. Le bureau du Cheval préconise donc la création d'un programme de sélection bien distinct pour les poneys « irréguliers ».

Plusieurs conséquences avec cette réponse :

- rédaction d'une **nouvelle version** du programme de sélection, qui concernera donc uniquement les poneys que nous avons appelés « **livre A** » ; nous avons déjà entamé le travail sur cette version afin de l'envoyer dès que possible au ministère, et maintenir le projet de sélection déjà mis en place. L'objectif est bien d'obtenir la validation en 90 jours maximum.
- **exclusion des poneys appelés « livre B » de la reproduction au sein du livre généalogique Shetland** : cette obligation fait voler en éclats le projet initial de concilier les deux sections en un livre. Cependant, nous n'avons pas dit notre dernier mot ! D'autres pistes de réflexion sont à étudier. Quoi qu'il en soit, je ne souhaite pas laisser ces poneys et leurs propriétaires sans perspectives. L'année 2026 doit permettre de trouver le meilleur schéma possible et de préparer la gestion pour 2027.
- **approbations et qualifications** : les sessions proposées depuis mi-janvier jusque début mars restent valides, la seule différence est que **ces évaluations ne sont plus obligatoires pour les poneys dits « livre B »**. Je ne peux pas encourager leur mise à la reproduction dans l'état actuel des choses, mais il me semble correct de prévenir que les produits à naître risquent de pas être Shetland. Ces dates de sessions ont été programmées tôt dans l'année pour faciliter l'enchaînement avec la saison de monte, la nouvelle tombe mal bien sûr... mais elles restent des occasions d'en savoir plus sur la race, de rencontrer des éleveurs et d'avoir des avis sur chaque poney présenté.

Les membres du Conseil d'administration et de la commission du livre généalogique continuent à travailler pour la préservation de la race et l'accompagnement des éleveurs. Avec eux, je suis disponible pour répondre à vos questions sur ce sujet épineux et faire le maximum pour le Shetland.

Claire Chassé

Présidente de de l'Association Française du Poney Shetland

Présidente de la commission du livre généalogique français du poney Shetland.